



Bleu budgétaire, alerte rouge : - 482 postes demandés par la DG entre 2021 et 2022 !



Le savoir, c'est le pouvoir !

Budget détaillé : aucune publicité mais...

Les *bleus budgétaires*¹ constituent une manne d'informations, malheureusement non accessibles aisément aux citoyennes et citoyens :

- aucun résultat depuis un moteur de recherche « tout public » ou gouvernemental ;
- aucun fichier aisément imprimable ou disponible.



Les masques tombent : pertes massives en C... et jackpot pour les A+ !

En 2022, le service public douanier ressemble encore davantage à une armée mexicaine.

Ainsi, la « haute » administration de la D.G.D.D.I. demande :

- une hausse de 12,5% des effectifs de la catégorie A+ (inspecteurs principaux [IP] et directeurs)...
- en même temps qu'une baisse de 12,5% des effectifs de la catégorie C !

... une publication dans les tréfonds d'internet !

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes, membre de la 1^{ère} fédération au ministère, peut utilement compter sur un réseau de vigies dans l'appareil d'État et la société civile.

Cela nous permet d'informer ici la population sur les évolutions budgétaires de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I. = « la Douane ») !



Cat.	Plafonds d'emplois					Évolution 2021-2022 (autorisés 2021-demandés 2022)		
	Rappel 2020		2021		2022	Emplois		Coût/prix (coût global moyen chargé HCAS - hors cpte d'affectation spéciale)
	demandé	autorisé	demandé	autorisé	demandé	Nbre	% ^{age}	
A+	309	308	297	293	330	+37	+12,63%	+ 4 078 991 € (37 x 110243 €)
A	3 983	3 966	3 929	3 882	3 974	+92	+2,37%	+ 5 425 056 € (92 x 58 968 €)
B	7 317	7 285	7 114	7 023	7 341	+318	+4,53%	+ 13 498 782 € (318 x 42 449 €)
C	5 819	5 793	5 831	5 767	5 044	-723	-12,54%	- 26 231 163 € (276 x 36 281 €)
Total	17 428	17 352	17 171	16 965	16 689	-276	-1,63%	- 3 228 334 €

Missions : une Douane en recul pour toutes ses actions, en SU et CO !

Actions : tout le monde est atteint en Surveillance (SU) et Opérations Commerciales (CO) :

- les brigades de surveillance intérieure (BSI), la DNRED, le SEJF et les services régionaux d'enquête (SRE) avec -232 postes (action n°1) ;
- les brigades frontières et garde-côtes avec -282 postes (action n°3), du fait notamment de la montée en charge de l'agence communautaire Frontex ;
- les services CO de l'action économique et du e-commerce avec -140 postes (action n°4) !

Action	Plafonds demandés			Évolution 2021-2022	
	Rappel 2020	2021	2022	Nbre	% ^{age}
01 Surveillance douanière des flux de personnes et de marchandises et lutte contre la grande fraude douanière	7 450	7 555	7 323	-232	-3,07%
03 Préservation de la sécurité et de la sûreté de l'espace national et européen	1 775	1 702	1 420	-282	-16,57%
04 Promotion des échanges internationaux et qualité du dédouanement	3 280	3 148	3 018	-140	-4,13%
05 Fiscalité douanière, énergétique et environnementale	1 708	1 562	1 678	+116	+7,43%
06 Soutien des services opérationnels	3 215	3 204	3 250	+48	+1,44%
08 Soutien au réseau des débiteurs de tabac	0	0	0	néant	=
Total	17 428	17 171	16 689	-482	-2,81%

Fiscalité douanière : la hausse des effectifs laisse perplexé

Surtout en cette période de Transfert/abandon des Missions Fiscales (T.M.F.) ! En effet, si la « haute » administration :

- Bloque de nombreux collègues sur leurs postes, cela signifie que la DG les contraint à rester jusqu'au transfert pour faire fonctionner les services. Les *Bourses de l'emploi en Douane* sont donc des leurres !
- ment a contrario au législateur en poursuivant les suppressions de postes engagées depuis 2019, c'est rien de moins qu'un viol de la Constitution² !

Explosion du nombre de A+ !

De son côté, l'encadrement supérieur voit ses effectifs augmenter (action n°6) pour mener en force les contre-réformes...

Y compris contre les cadres de proximité rétifs au dépérissement du service public douanier !

1 L'expression *bleu budgétaire* renvoie au document figurant en annexe au projet de loi de finances (PLF). Sa dénomination tient compte de la couleur de la couverture du document. Pour 2020, 2021 et 2022, voir respectivement [ici](#), [là](#) et [là](#).

2 Article 47-2 [...] « Les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière. ». Voir [ici](#).





Formation-soutien : l'externalisation en marche forcée !

C'est peut-être là où nos inquiétudes et notre colère sont les plus fortes.

Les attaques menées ici dans la gestion métier des personnels sont multiples (formation, conditions de travail). Ces attaques percutent l'idée même d'une DGDDI administration *publique* de plein exercice.

Ministériarisation et interministériarisation ? SOLIDAIRES Douanes y voit surtout la matérialisation des externalisations, privatisations et contractualisations à venir. C'est la concrétisation crue de la loi de transformation de la Fonction publique du 06/08/2019 (L.T.F.P., dite « loi Dussopt »).

Formation professionnelle (FP) : l'hécatombe (-60%) !

- La formation initiale et continue, déjà attaquée lors de la fermeture de l'Ecole nationale des Douanes de Rouen (END), va perdre 60% de ses effectifs !

- Le réseau des services régionaux de FP est sur la sellette.

Sans compter le millier d'emplois complémentaire nécessaire à une réelle formation continue...

Effectifs gestionnaires	Plafonds demandés			Évolution 2021-2022	
	Rappel 2020	2021	2022	Nbre	% ^{age}
administrant et gérant (les carrières, paye, recrutements, instances de représentation du personnel)	294	283	359	+76	+26,86%
organisant la formation (initiale et continue, préparation des reclassements et reconversions)	106	95	38	-57	-60%
consacrés aux conditions de travail (action sociale, handicap, hygiène et sécurité, gestion de la médecine de prévention)	78	80	11	-69	-86,25%
consacrés au pilotage et à la politique des compétences (budget, appui RH, emplois – dont bourses de l'emploi...)	43	49	22	-27	-55,10%
Total effectifs gestionnaires	521	508	430	-78	-15,35%

Conditions de travail : la fin programmée (-86%) !

Exit le réseau des :

- assistants de prévention (AP),
- conseillers de prévention (CP),
- et autres référents *Bien-être au travail* (BEAT).

Demain, il ne restera manifestement plus qu'un A+ par Direction interrégionale (DI) pour gérer l'interface avec des prestataires extérieurs.

Pilotage : ce n'est guère mieux (-55%) !

Un concept vanté pourtant *ad nauseam* pendant des années par la « haute » administration ! Il s'agissait alors de faire oublier les contre-réformes à l'œuvre en divertissant (au sens fort du terme, c'est-à-dire faire diversion) par des *prospectives* et autres *axes stratégiques*.

Là encore, la réalité nue est que les services dédiés vont être démantelés. À commencer par les cellules de gestion des Bourses de l'emploi. C'est la fin d'un enfumage de la DG.



Accompagnement : les personnels maintenus... la tête sous l'eau !

L'accompagnement des (contre-)réformes : minable.

Car la DG ne s'arrête pas en (si mauvais) chemin :

- Aucune marge de manoeuvre statutaire, tout se faisant au niveau Fonction publique depuis le protocole *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* (PPCR³).

- Une nette baisse du budget indemnitaire, sans tenir compte depuis plusieurs décennies de :

- la perte de niveau de vie des agents,
- de leurs efforts,
- et de leur technicité acquise dans leurs fonctions.

Mesures catégorielles		Coûts			Évolution 2021-2022	
		Rappel 2020	2021	2022	En euros	% ^{age}
Statutaires	Mise en œuvre protocole PPCR	2 170 282 €	746 271 €	0 € (néant)	-746 271 €	-100%
	Sous-total mesures statutaires	2 170 282 €	746 271 €	0 € (néant)	-746 271 €	-100%
Indemnitaires	Chefs de services comptables en Surveillance (CSC SU)	85 378 €	22 711 €	0 € (néant)	-22 711 €	-100%
	Protocole d'accord du 17/05/2019 (suite mobilisation)	12 111 339 €	843 099 € +843 099 €	843 099 €	-843 099 €	-50%
	(Contre-)Réforme du réseau comptable (fin des recettes régionales)	12 499 €	0 €	0 €	0 €	=
	Extension rémunération au « mérite »	0 € (néant)	0 € (néant)	110 000 €	+100 000 €	+100 %
	Refonte de la prime d'encadrement	0 € (néant)	0 € (néant)	400 000 €	+ 400 000 €	+100 %
	Sous-total mesures indemnitaires	12 209 216 €	1 708 909 €	1 353 099 €	-355 810 €	-20,82%
Total mesures « d'accompagnement »		14 379 498 €	2 455 180 €	1 353 099 €	-1 102 081 €	-44,89 %

Il n'y a donc rien à attendre de la Directrice Générale à part du mépris, à l'image de son 1^{er} message adressé aux agents plus d'un mois après sa prise de fonctions voilà 2 ans.

La Douane est attaquée dans son ensemble, en catimini, par des autorités dogmatiques n'ayant ni parole, ni sens du service public : bien au contraire ! **SOLIDAIRES appelle donc à la mobilisation de la Communauté douanière dans son ensemble pour dégager ces politiques !**

Paris, le mercredi 19 janvier 2022

3 Le gouvernement dit « Valls 2 » l'a imposé par un passage en force, au mépris de la loi sur le dialogue social (loi n°2010-751 du 5 juillet 2010, art. 28-1). Au cas particulier en dépit d'un vote « contre » majoritaire des organisations syndicales SOLIDAIRES, CGT et FO à 50,2% (la CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CFE-CGC étant « pour » à 49,8 %).



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR_DOUANES

solidaires_douanes